

QUELQUES INFORMATIONS UTILES

1. NECESSAIRE A EMPORTER PAR CHAQUE ELEVE

- ❖ Du linge de rechange en suffisance, destiné à supporter diverses conditions climatiques suivant la saison ainsi qu'une veste.
- ❖ Une paire de chaussures de marche ou baskets.
- ❖ Une paire de bottes assez hautes en caoutchouc.
Pas d'après-ski ni de bottes en cuir ⇒ indiquer son nom sur le bord intérieur des bottes !
⇒ INDISPENSABLE également pour la récolte des invertébrés en rivière
- ❖ Une paire de pantoufles (espadrilles, sandales ... pour l'intérieur).
- ❖ Le nécessaire de toilette (gants, essuies, savon, brosse à dents, ...).
- ❖ Une lampe de poche.
- ❖ **Une gourde.**
- ❖ **Le matériel scolaire :**
 - des feuilles de cours format A4
 - 1 crayon noir et 1 taille crayon
 - des crayons de couleurs
 - 1 stylo
 - 1 latte
 - 1 tablier de laboratoire est conseillé pour l'activité labo (assurance !)
- ❖ Argent de poche : les seuls frais que les élèves pourraient avoir sont l'achat de boissons supplémentaires, les cartes postales, le téléphone ... Il n'est donc pas indispensable d'emporter beaucoup d'argent.
- ❖ **Des vignettes de la mutuelle au nom de l'élève et la carte d'identité.**

Aucun objet de valeur : nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.

2. NECESSAIRE A EMPORTER PAR LE TITULAIRE DE CLASSE

- ❖ **Une trousse de pharmacie avec le nécessaire de base.**
- ❖ **Une fiche médicale de chaque élève** sous enveloppe fermée.

3. SECURITE ET ASSURANCE

Il est important de vous munir d'au moins un ou deux formulaires de déclaration d'accident de votre Assurance scolaire. Il est même souhaitable de nous en faire parvenir un exemplaire (quand vous nous renvoyez vos programmes), avec le cachet de l'établissement, qui restera au Centre, au cas où ...

Médecins

DE MYTTENAERE Marc
rue des Aubépines 14
5580 HAN-SUR-LESSE
Tél. : 084 / 37 74 34

OU

BASTIN Hugues
rue des Aubépines 6
5580 HAN-SUR-LESSE
Tél. : 084 / 37 70 90

Centre hospitalier : Hôpital Princesse Paola
rue du Vivier 21
6900 AYE (Marche-en-Famenne)
Tél. : 084 / 21 91 11

Toute détérioration volontaire du matériel mis à votre disposition vous sera facturée.

4. COMMUNICATIONS PARENTS - ELEVES

Pour le bon déroulement du séjour, nous demandons que les parents ne téléphonent aux étudiants **qu'en cas d'urgence**. Lors de leurs temps libres, les élèves peuvent utiliser leur GSM.

5. RESPECT DU MATERIEL

Le matériel des activités mis à la disposition des élèves doit rester en parfait état. Toute dégradation constatée sera facturée à l'établissement scolaire.

À TRANSMETTRE AUX ÉLÈVES !

Sans vouloir les classer par ordre d'importance, voici une liste de souhaits et d'interdits. Autant savoir !

❖ **Le tabagisme**

Conformément à l'Arrêté Royal du 31 mars 1987 concernant l'interdiction de fumer dans certains lieux publics et au sein des établissements scolaires, fumer est donc interdit dans tous les locaux de travail, la salle polyvalente et bien entendu les chambres et lors des activités extérieures.

Nous insistons sur le fait que toute dérogation à cette règle serait regrettable et pourrait nous obliger à envisager des sanctions que nous voulons absolument éviter. Nous pensons particulièrement à l'atmosphère des chambres et aux risques d'incendies.

❖ **Les boissons**

L'alcool **est formellement interdit au Centre d'Écologie**, inutile donc d'imaginer effectuer des "provisions". Dans des cas exceptionnels, à la demande des professeurs accompagnants et avec l'accord de la Direction du Centre, il pourra être dérogé à ce principe. Des boissons non alcoolisées sont en vente au Centre. À table, les mêmes règles sont appliquées.

Toute drogue est purement et simplement interdite.

❖ **GSM, Ipad, Ipod, ...**

Ces instruments, par définition individuels, sont donc à usage privé. Les repas, les travaux à l'intérieur tant qu'à l'extérieur, les réunions diverses ... ne sauraient les tolérer.

Les GSM , Ipad, Ipod, Iphone, ... ne sont acceptés qu'en dehors des activités et dans la mesure où ils ne dérangent personne !

Si les élèves veulent écouter de la musique, ils sont priés d'utiliser un local désigné par les éducateurs afin de ne pas gêner le groupe dans les lieux communs.

Le repos - Les chambres

Les chambres sont des lieux de calme où l'on doit pouvoir se reposer, lire, rêver ... Le respect de l'autre est ici impérieux. Donc pas de musique intempestive et toujours à volume modéré avec, cela va de soi, un consentement général de la chambre.

L'heure du couvre-feu varie selon l'âge des étudiants, mais elle ne dépassera en aucun cas **22 H 00**.

Un entretien journalier de vos chambres est nécessaire. Pour faciliter le travail du personnel, rien ne peut traîner sur le sol pendant la journée. Il va de soi que bottes et chaussures sales ne sont nullement admises dans les chambres.

A la fin du séjour, il sera procédé à un inventaire des chambres afin de constater d'éventuels dégâts ⇒ les frais de réparation seront facturés à l'établissement scolaire.

L'accès aux chambres n'est pas autorisé de 9 H à 12 H. Vous prendrez donc tout le nécessaire pour la journée. En cas de besoin, renseignez-vous auprès d'un membre du personnel du Centre.

❖ La vidéo - La télévision

Nous insistons sur le fait que la télévision **n'est jamais accessible durant la journée ou en soirée.**

❖ Les activités et les soirées

Il y a obligation pour les élèves de participer aux activités organisées par le personnel du Centre, tant en journée qu'en soirée.

Les sorties libres sont exclusivement autorisées pour les élèves de l'Enseignement Supérieur. Pour des raisons évidentes de sécurité et pour éviter des problèmes, toute sortie du Centre en journée comme en soirée, sera toujours programmée et encadrée par les membres du personnel du Centre en accord avec les accompagnateurs.

❖ Les enseignants discutent avec les éducateurs le lundi pour l'organisation des activités du soir. Voici cependant quelques exemples d'activités possibles :

- Jeu de l'oie géant ;
- Stratégo géant ;
- Jeu du Loup Garou (max. 20 personnes) ;
- Soirée musicale ;
- Karaoké ;
- Bienvenue à Alcatraz ;
- Blind test ;
- Activités de François Goossens ;

Jeux de société et de ballons

Des terrains (basket – volley) sont à votre disposition. Ils ne sont pas couverts donc ils sont inaccessibles par mauvais temps. **Vos ballons sont indispensables (ballons de football, ballons de basket, raquettes de tennis, ping-pong avec balles, ...)**

Des ballons sont à votre disposition.

Nous vous demanderons d'en prendre grand soin ⇒ Veillez à les remettre aux éducateurs à la fin de la pause.

❖ Argent de poche, objet de valeur

Rarement, mais hélas il y eut des exceptions, nous avons constaté des vols. Pour éviter ce genre de mésaventures, nous vous déconseillons d'emporter des objets précieux et du matériel coûteux (baffles portatifs, gsm, bijoux ...). En cas d'incident, nous nous autorisons à fouiller chambres et bagages.

❖ Propreté du Centre - Tri des déchets

Dans un souci de prise de conscience collective du problème des déchets pour l'environnement, nous demandons à chacun de respecter le tri des déchets au Centre. Des consignes précises vous seront expliquées dès votre arrivée.

Nous attendons votre collaboration pour veiller à la propreté au Domaine des Masures et dans nos forêts lors de toutes les sorties.

EN RÉSUMÉ

Nous vous faisons à priori totale confiance, mais pour votre information, il nous paraissait utile de vous avertir de ces quelques règles. Notre seul souci est de rendre votre séjour agréable et intéressant. Dans l'immense majorité des cas, il en est bien ainsi et l'on se quitte à grand regret. Il ne dépend donc que de vous de confirmer cette issue heureuse.

Cependant, **en cas de non respect du règlement, des sanctions seront prises**, selon le cas. pouvant aller iusqu'au renvoi de l'élève.